

Conseil européen de printemps

Pour contribuer aux travaux du Conseil européen des 19 et 20 mars prochains, la Commission a adopté, le 4 mars dernier, une communication "L'Europe, moteur de la relance" (COM (2009) 114) qui fait des propositions pour répondre aux difficultés engendrées par la crise. Les propositions sont articulées, notamment, autour de : la réforme du système financier, aux niveaux européen et national, ainsi qu'au niveau mondial et d'une contribution pour le G20 du 2 avril prochain ; la mise en oeuvre des plans nationaux de relance ; la mise en oeuvre du plan de soutien européen à l'économie réelle ; des pistes à l'intention des Etats membres pour le soutien à la population pendant la crise, compte tenu d'un niveau de chômage prévisible de 10% dans l'UE en 2010. Ces pistes sont, en particulier, la préservation des emplois existants, l'extension de l'assurance chômage et le redressement des fonds de pension dans les situations où cela est nécessaire et de manière au moins temporaire, des formations orientées vers les besoins futurs, un sommet pour l'emploi en Europe en mai prochain, organisé avec les partenaires sociaux, afin de faire le point sur l'évolution et convenir des mesures complémentaires nécessaires.

Climat - énergie

♦ **Conseil** : Le Conseil environnement du 2 mars dernier a débattu, notamment, des positions que défendra l'UE lors des négociations climatiques mondiales, qui auront lieu à Copenhague en décembre 2009, en vue d'un accord global sur le climat après 2012. A l'issue de longues et difficiles négociations, des conclusions ont été adoptées par les 27 Etats membres, sauf par la Pologne, pour ce qui concerne, en particulier, le soutien financier à apporter aux pays en développement pour les aider à mettre en oeuvre des stratégies et des plans de réduction de CO₂. Cette question est donc renvoyée au Conseil européen des 19 et 20 mars prochains. On retiendra des conclusions de ce Conseil : la proposition d'établir des critères équitables permettant de comparer les efforts de tous les pays industrialisés ; la recherche de moyens pratiques et innovants pour aider les pays en développement à mettre en oeuvre les mesures nécessaires à l'atténuation du réchauffement climatique.

Par ailleurs, le Conseil a rejeté trois décisions proposées par la Commission pour lever les interdictions provisoires de cultures d'OGM en Autriche et en Hongrie, que l'on rapprochera également de l'arrêt de la Cour de justice sur l'information en matière d'OGM ci-dessous.

♦ **Parlement européen** : Le 19 février dernier, le Parlement a adopté à une écrasante majorité (616 voix pour, 24 contre et 17 abstentions) le rapport d'initiative de Andras Gyürk (PPE-DE, Hongrie) sur le suivi des plans nationaux en matière d'efficacité énergétique. Après avoir mis en garde contre les retards et/ou insuffisances de certains plans pour atteindre l'objectif de 20% d'efficacité énergétique à l'horizon 2020, le rapport insiste, notamment, sur le lien existant entre cohésion énergétique et cohésion territoriale (28) ; la relation entre la paupérisation et l'augmentation des coûts de l'énergie (32) et la nécessité d'une élaboration conjointe des plans nationaux avec les gouvernements locaux et régionaux, les ONG et les partenaires économiques (31) ; la nécessité d'accélérer, au niveau communautaire et national, l'extension des aides pour l'amélioration des logements et des bâtiments (12). .../...

The Spring European Council

As a contribution to the European Council of 19th and 20th March 2009, on 4th March the Commission adopted a communication entitled "Driving European recovery" (COM (2009) 114) which puts forward proposals to address the difficulties brought by the current crisis. The proposals are particularly hinged on: the reform of the financial system, at national and European levels, as well as at the global level and a contribution to the G20 meeting to be held on the 2nd of April 2009: the implementation of national plans for recovery; the implementation of the European support plan for the real economy; put forward suggestions to Member States on possible actions to take in support of the population during the crisis, given that predictable level of unemployment in the EU in 2010 stands at 10%. These suggestions include, in particular, the preservation of existing jobs, the extension of unemployment benefits and the reform of pension funds in situations where it proves to be necessary and at least on temporal basis, training oriented towards future needs, a summit on employment in Europe in May 2009, organised jointly with social partners in order to take stock of developments and agree on additional necessary measures.

Climate - energy

♦ **Council**: The Environment Council held 2nd March 2009 discussed, in particular, positions that the EU will defend at global climate talks to be held in Copenhagen in December 2009, in the perspective of a global agreement on climate after 2012. At the end of long and difficult negotiations, some decisions were adopted by the 27 Member States, with the exception of Poland, in matters regarding, in particular, providing financial support to developing countries in order to help them implement strategies and plans for reducing CO₂. This issue is, therefore, referred to the European Council of the 19th and 20th of March 2009. Notable among the decisions of the Council are the following: the proposal to establish fair criteria that would enable the comparison of the efforts made by all industrialised countries; the search for innovative and practical means to help developing countries implement necessary measures to reduce global warming.

However, the Council rejected three decisions proposed by the Commission aimed to lift the temporary ban on GMO crops in Austria and in Hungary, which is also closely linked to the judgement of the Court of Justice on information concerning GMO, presented below.

♦ **The European Parliament**: On 19th February 2009, the Parliament adopted, by an overwhelming majority (616 votes for, 24 against and 17 abstentions) the own-initiative report by Andras Gyürk (EPP-ED, Hungary) on the monitoring of national plans regarding energy efficiency. Having warned against delays and/or insufficiencies of certain plans to achieve the target of 20% energy efficiency by 2020, the report focuses, in particular, on the relationship between energy cohesion and territorial cohesion (28); the relationship between impoverishment and the rising energy costs (32) and the need for joint development of national plans with local and regional governments, the NGOs and all economic partners (31), the need to accelerate, at the EU and national levels, the extension of aid for the improvement of housing and buildings (12). .../...

Il invite aussi la Commission à examiner la cohérence des objectifs d'efficacité énergétique de chacune des politiques sectorielles, au niveau communautaire et des Etats membres (42), les possibilités de renforcement des procédures de marché publics (51), revoir les ressources prévues pour la recherche et le développement (52).

♦ **Inclusion des opérateurs aériens dans le système d'échange de quotas d'émissions (ETS) de gaz à effet de serre** : La première liste des opérateurs de vols à destination ou à partir de l'UE qui devront réduire leurs émissions à partir du 1er janvier 2012 (C(2009) 866) a été publiée, le 11 février dernier. Chaque opérateur relève d'un Etat membre qui sera responsable d'assurer la mise en oeuvre de cette réduction. La mise à jour de cette liste se fera annuellement.

Transports

♦ **Consultation publique sur les réseaux transeuropéens de transports** : Un Livre vert (COM (2009) 44) sur les réseaux transeuropéens de transports "RTE-T : un réexamen des politiques. Vers une meilleure intégration du réseau transeuropéen de transport au service de la politique commune des transports" a été publié le 4 février 2009 par la Commission. Constatant qu'il reste beaucoup à faire pour que les projets initiaux de RTE-T soient entièrement mis en oeuvre, celle-ci propose de réexaminer la politique RTE-T et soumet treize questions et trois options possibles de développement à toutes les parties prenantes qui sont invitées à envoyer leurs contributions jusqu'au 30 avril 2009.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2009:004:FIN:FR:PDF>

♦ **Espace maritime intracommunautaire** : La Commission a adopté, le 21 janvier dernier, deux textes visant à lancer un processus de simplification des procédures administratives auxquelles est soumis le transport maritime intérieur d'ici 2013 ; actuellement, le transport maritime représente 40% du transport de fret intracommunautaire. Il s'agit d'une proposition de directive (COM (2009) 11) pour faciliter l'application des formalités de déclaration des navires à l'entrée ou à la sortie des ports et d'une communication (COM (2009) 8) sur les objectifs stratégiques et les recommandations pour la politique maritime européenne à l'horizon 2018. Les économies réalisables grâce à la simplification des règles sont estimées à 2,4 milliards d'euros. En outre, est annoncée sous peu une proposition de révision du règlement sur le code communautaire des douanes afin de permettre la mise en place d'une présomption de statut communautaire et étendre le régime du marché unique aux navires transportant des biens communautaires entre deux ports à l'intérieur de l'UE.

Cour de justice

♦ **Environnement/accès à l'information/OGM** : Dans un arrêt C-552/07, du 17 février 2009, la Cour dit que, aux termes de la directive 2001/18, le droit d'accès du public aux informations s'applique aux disséminations d'OGM et que, aux termes de la directive 2003/4/CE, les Etats membres ne peuvent invoquer une exception d'ordre public pour s'opposer à la divulgation du lieu de dissémination d'OGMs. La crainte de difficultés internes ne saurait justifier l'abstention par un Etat membre d'appliquer correctement le droit. La Cour répond ainsi à une demande d'avis préjudicielle de la France relative à un litige opposant, depuis 2004, M. Azelvandre à la commune de Sausheim (France) qui a refusé de lui communiquer tous les documents relatifs à la localisation et la fiche d'information de chaque essai de dissémination volontaires d'OGM.

Séminaire CELSIG du 13 novembre 2008

Le compte rendu est disponible sur www.celsig.org

It also invites the Commission to examine the consistency of energy efficiency objectives for each of the sectoral policies at the Community and the Member States levels (42), the opportunities to strengthen public procurement procedures (51), the review of resources for research and development (52).

♦ **Inclusion of air carriers under the system of emissions trading (ETS) of greenhouse gases**: the first list of operators running flights to or from the EU who will be required to reduce their emissions from 1st January 2012 (C (2009) 866) was published on 11th February 2009. Each operator falls under the responsibility of a Member State which will have the duty to ensure the implementation of this reduction. The update of this list will be made annually.

Transport

♦ **Public consultation on trans-European transport networks**: A Green Paper (COM (2009) 44) on trans-European transport network "TEN-T: A policy review. Towards a better integrated Trans-European Transport network at the service of the common transport policy" was published by the Commission on 4th February 2009. Acknowledging that a lot remains to be done before the initial projects of the TEN-T are fully implemented, the Paper proposes to review the TEN-T policy and presents thirteen questions and three possible options for development to all stakeholders, who are thus invited to send their contributions by 30th April 2009.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2009:004:FIN:EN:PDF>

♦ **Intra-Community Maritime Space**: On 21st January 2009, the Commission adopted two texts aimed to launch a process for the simplification of administrative procedures to which the internal maritime transport is subjected, by 2013; currently maritime transport account for 40% of intra-Community freight transport. It is a proposal for a directive (COM (2009) 11) to facilitate the application of formalities for the declaration of vessels arriving in or departing from ports and a communication (COM (2009) 8) on strategic objectives and recommendations for the European Maritime Policy to the year 2018. The savings that can be obtained through the simplification of the rules are estimated at 2.4 billion euros. In addition, a proposal to revise the regulation on the Community Customs Code will be presented soon, to allow the establishment of a presumption of Community status and extend the Single Market system to ships carrying community goods between EU ports inside the EU.

Court of Justice

♦ **Environment/access to information/GMO**: In a judgement C-552/07 of 17th February 2009, the Court held that, under Directive 2001/18, the right of public access to information is applicable to the release into the environment of GMOs and that, under the Directive 2003/4/EC, Member States may not invoke a public order exception to refuse the disclosure of the place of the release of GMOs. Internal difficulties concerns cannot justify refusal by a Member State to apply the law correctly. The Court was responding to preliminary ruling submitted by France on a dispute that had been on since 2004, between Mr. Azelvandre and the municipality of Sausheim (France) which refused to disclose all documents relating to the location and description information of each test concerning deliberate release into the environment of GMOs.

CELSIG Seminar of 13th November 2008

Seminar proceedings available at www.celsig.org

NOUVELLES-NEWS-EUROPE est édité par le Comité européen de liaison sur les Services d'intérêt général, *is published by the European Liaison Committee on Services of General Interest*, E-mail : <celsig@celsig.org> www.celsig.org Directeurs de publication, *Publishers* : Pierre Bauby et and Jean-Claude Boual. Rédactrice en chef, *chief editor* : Katherine Varin. Traduction, *translation* : Jeremiah Chiumia. Diffusé exclusivement par E-mail. *Distributed by E-mail exclusively*. Abonnement 1 an : 100 € *Subscription for 1 year: €100*. Bulletin d'abonnement sur demande. *Subscription form available on request*.